



## Communiqué du GAC – Buenos Aires, Argentine <sup>1</sup>

### I. Introduction

Le comité consultatif gouvernemental (GAC) de la Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN) s'est réuni à Buenos Aires, Argentine, pendant la semaine du 20 juin 2015. Soixante-neuf (69) membres du GAC et neuf (9) observateurs ont participé à la réunion.

### II. Activités avec d'autres unités constitutives et échanges avec la communauté

#### 1. Réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Le GAC s'est réuni avec le Conseil d'administration de l'ICANN et a discuté d'un éventail de questions dont :

- l'évaluation de la priorité des candidatures communautaires ;
- le domaine de premier niveau .Africa ;
- les sauvegardes pour les nouveaux gTLD ;
- les noms de pays et de territoires au second niveau ;
- la révision du programme des nouveaux gTLD ;
- la transition du rôle de supervision des fonctions IANA ;
- la responsabilité de l'ICANN ;
- le PDG de l'ICANN.

#### 2. Réunion avec l'Organisation de soutien aux noms génériques (GNSO)

Le GAC s'est réuni avec la GNSO et a pris note de l'application du nouveau mécanisme d'« examen rapide » pour l'élaboration d'un rapport thématique sur les futurs services d'annuaire. Le GAC a également reconnu l'utilité d'accroître le nombre de téléconférences régulières entre le GAC et les groupes de la GNSO. Le GAC a appuyé la reconduction de l'expérience pilote portant sur la désignation d'un agent de liaison du Conseil de la GNSO auprès du GAC.

---

<sup>1</sup> L'historique des communiqués du GAC sur ces mêmes sujets ou sur d'autres sujets est disponible sur : <https://gacweb.icann.org/display/gacweb/GAC+Recent+Meetings>. Les plus anciens communiqués du GAC sont disponibles sur : <https://gacweb.icann.org/display/gacweb/GAC+Meetings+Archive>.

Le GAC salue le mécanisme développé par la GNSO pour répondre à son avis, qui permet au Conseil d'administration de disposer d'informations claires sur les politiques de la GNSO concernées par chaque avis.

Un échange a eu lieu concernant la manière dont le GAC et la GNSO comptaient aborder l'examen du travail du groupe intercommunautaire chargé d'élaborer une proposition de transition des fonctions IANA liées au nommage (CWG-Transition) et du groupe intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité)

### **3. Réunion avec l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)**

Il y a eu un échange de points de vue concernant l'approche que le GAC et la ccNSO comptaient adopter vis à vis du CWG-Transition et du CCWG-Responsabilité.

Le GAC a informé la ccNSO qu'un travail de collecte de données avait été mis en place, portant sur la relation entre les noms de domaine de premier niveau géographiques (ccTLD) et les gouvernements. L'objectif en est d'aider les pays en développement en mettant à leur disposition un recueil d'expériences et de bonnes pratiques.

### **4. Réunion avec le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)**

Le GAC s'est réuni avec le SSAC, qui a fait un point sur ses priorités actuelles. Il y a eu une discussion très utile par rapport à l'approche adoptée par le SSAC vis-à-vis du travail du CWG-Transition et du CCWG-Responsabilité, et en particulier sur les recommandations du SAC069 : le rapport consultatif du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) relatif au maintien de la sécurité et la stabilité des fonctions IANA pendant la transition de la supervision.

### **5. Réunion avec le comité consultatif At-Large (ALAC)**

Le GAC et l'ALAC ont discuté d'un éventail de questions, y compris celle de la première catégorie de sauvegardes pour les gTLD.

Il y a eu un échange de points de vue concernant l'approche que le GAC et l'ALAC comptaient adopter vis à vis du CWG-Transition et du CCWG-Responsabilité.

\*\*\*

Le GAC remercie chaleureusement tous les SO et les AC avec lesquels il s'est entretenu, ainsi que tous les membres de la communauté de l'ICANN qui ont apporté leur contribution au dialogue avec le GAC à Buenos Aires.

## **III. Questions internes**

### **1. Nouveaux membres**

Le GAC souhaite la bienvenue aux nouveaux pays membres : Kiribati et Maurice. Le GAC compte à l'heure actuelle 152 membres et 32 observateurs.

Les gouvernements qui ne sont pas encore membres du GAC sont encouragés à envisager d'y adhérer.

## **2. Principes de fonctionnement du GAC**

Le GAC est convenu d'introduire des changements mineurs à ses principes de fonctionnement afin de permettre l'élection de cinq vice-présidents. Un groupe de travail a été créé pour réexaminer d'autres aspects relatifs aux principes de fonctionnement.

## **3. Groupes de travail du GAC**

Le GAC poursuit son travail sur des thèmes spécifiques par le biais de ses groupes de travail, qui couvrent les domaines suivants :

- la protection des noms géographiques ;
- la sécurité publique ;
- les régions faiblement desservies ;
- la participation du GAC au Comité de nomination de l'ICANN (NomCom) ;
- les droits de l'homme et les lois internationales ;
- le réexamen des principes de fonctionnement du GAC ;
- la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (OIG).

## **4. Noms de pays et de territoires au second niveau**

Le GAC continue à mettre au point une base de données répertoriant l'obligation de notification établie par certains pays pour la délégation de noms de pays et de territoires au second niveau dans les nouveaux gTLD (réservés conformément aux règles applicables aux candidatures aux nouveaux gTLD), avec le choix pour les gouvernements de manifester qu'ils n'ont pas d'objections à ces délégations et qu'aucune notification n'est requise.

Il est prévu que cette base de données soit finalisée et publiée sur le site Web de l'ICANN fin juillet 2015.

## **IV. Réunion gouvernementale de haut niveau**

Le Maroc, hôte de la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) qui aura lieu le lundi 7 mars 2016 dans le cadre de la 55e réunion de l'ICANN, a expliqué le processus de préparation de la réunion et a présenté d'autres aspects liés aux thèmes qui seront abordés, à l'ordre du jour préliminaire et à d'autres questions pertinentes. Plusieurs membres du GAC ont exprimé leur gratitude au Maroc pour accueillir la HLGGM et se sont dits prêts à apporter leur concours au succès de la réunion. Le GAC prévoit la création d'un groupe de travail présidé par le Maroc pour échanger avec les membres en vue de proposer un ordre du jour qui devra être arrêté avant la réunion de l'ICANN à Dublin. Pendant la réunion de Dublin, le GAC décidera quels seront les sujets à traiter et quelle sera le programme préliminaire de la réunion.

## **V. Transition du rôle des États-Unis dans la supervision des fonctions IANA et renforcement de la responsabilité de l'ICANN**

### **1. Groupe de travail intercommunautaire chargé d'élaborer une proposition pour la transition de la supervision des fonctions IANA liées au nommage (CWG-Transition)**

Le message suivant a été transmis aux co-présidents du CWG-Transition le 24 juin 2015.

Le GAC prend note de la proposition finale du CWG-Transition et approuve sa présentation à l'ICG, sans préjudice des commentaires publics que pourraient faire les délégations à titre individuel.

Le GAC prend note et reconnaît les dispositions du paragraphe 106 de la proposition finale du CWG, où il est dit que la proposition du CWG-Transition dépend significativement et se trouve expressément subordonnée à la mise en œuvre des mécanismes de responsabilité proposés pour l'ICANN par le groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité). Si des éléments de ces mécanismes de responsabilité envisagés pour l'ICANN ne sont pas mis en œuvre comme prévu dans la proposition du CWG-Transition, la proposition du CWG-Transition devra faire l'objet d'une révision.

La proposition finale du CCWG sera évaluée et examinée individuellement par le GAC en tant qu'organisation signataire de la charte du groupe.

Le GAC souhaite exprimer sa gratitude à l'équipe du CWG, à ses co-présidents, à ses membres et participants pour le travail diligent et productif qui a été réalisé.

### **2. Groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG)**

Le GAC a pris note des activités en cours au sein de l'ICG et attend la consultation publique sur la proposition consolidée des trois communautés opérationnelles.

### **3. Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité)**

Le GAC continue à clarifier les sujets de préoccupation pour les membres du GAC concernant les propositions sur lesquelles travaille le CCWG-Responsabilité. Ces préoccupations seront transmises au CCWG à l'occasion de sa réunion en présence qui aura lieu le 17 et 18 juillet 2015.

## **VI. Avis du GAC au Conseil d'administration<sup>2</sup>**

### **1. Sauvegardes pour les gTLD**

---

<sup>2</sup> Pour suivre l'historique et l'évolution des avis rendus par le GAC au Conseil d'administration, visitez le registre en ligne des avis du GAC, disponible sur : <https://gacweb.icann.org/display/GACADV/GAC+Register+of+Advice>

Le GAC apprécie les efforts faits depuis la réunion de Pékin de 2013 par le Comité du programme des nouveaux gTLD du Conseil d'administration de l'ICANN (NGPC) pour répondre à l'avis du GAC relatif aux sauvegardes. Cependant, malgré les orientations données par le GAC dans les communiqués publiés après les réunions de l'ICANN, y compris celle tenue en 2015 à Singapour, les contrats passés avec les candidats aux nouveaux gTLD ne comportent toujours pas les dispositions recommandées par le GAC en matière de vérification des informations d'identification pour les domaines appartenant à des secteurs très réglementés.

Le GAC constate toutefois qu'un nombre croissant d'opérateurs de registres et de candidats à des chaînes appartenant à des secteurs très réglementés se sont volontairement engagés à vérifier et à valider les informations d'identification, conformément à l'avis du GAC. Ces candidats et ces opérateurs de registres ont démontré que des solutions satisfaisantes peuvent être mises en place à partir des avis du GAC.

Par conséquent,

**a. le GAC recommande au NGPC :**

- i. la création d'une liste d'exemples d'engagements d'intérêt public (PIC) relatifs à la vérification et à la validation des informations d'identification pour les domaines appartenant à des secteurs très réglementés afin qu'elle puisse servir de modèle. Ces engagements d'intérêt public pourraient constituer des meilleures pratiques pour d'autres opérateurs de registre gTLD. Par exemple, les PIC relatifs à .bank semblent inclure des dispositions destinées à rassurer les consommateurs par rapport à la bonne foi des bureaux d'enregistrement répertoriés sur leurs listes. Les parties prenantes concernées devraient être identifiées et encouragées à développer un ensemble de PIC efficaces pour protéger l'intérêt public dans les nouveaux gTLD appartenant à des secteurs très réglementés.

**b. le GAC recommande également :**

- i. que la communauté de l'ICANN mette au point une méthodologie harmonisée pour évaluer le nombre d'enregistrements abusifs de noms de domaine répertoriés dans l'exercice d'évaluation du programme des nouveaux gTLD en cours ;
- ii. que le NGPC précise clairement s'il accepte ou refuse l'avis du GAC concernant les sauvegardes. Il serait utile de mettre au point une fiche de suivi simple pour tous les éléments contenus dans les avis du GAC liés aux sauvegardes depuis le communiqué du GAC de Pékin de 2013, afin d'identifier les éléments de l'avis du GAC qui ont été adoptés, ceux qui sont en cours d'adoption et ceux dont la mise en œuvre n'a pas été

acceptée. En cas de refus partiel ou total de son avis, le GAC demande instamment au NGPC de clarifier la démarche à suivre pour chercher une « solution mutuellement acceptable », tel que prévu dans les statuts de l'ICANN.

## **2. Protection des organisations intergouvernementales (OIG)**

Conformément à l'avis rendu par le GAC dans ses communiqués précédents concernant la protection des noms et des acronymes des OIG au premier et second niveau, le GAC prend note des progrès accomplis par le « petit groupe » informel responsable du développement de mécanismes de protection conformes à l'avis du GAC et lui demande de se réunir dans un futur proche pour élaborer une proposition concrète avant la prochaine réunion de l'ICANN à Dublin. Le GAC salue les protections préventives en place jusqu'à la mise en œuvre de mécanismes permanents de protection des noms et des acronymes des OIG au premier et second niveau.

## **3. Deuxième équipe de révision de la responsabilité et la transparence (ATRT2)**

Le GAC a confirmé l'état d'avancement de l'adoption des recommandations de l'ATRT2 relatives au GAC, conformément à la lettre envoyée au Conseil d'administration le 8 mai 2015, faisant état du travail d'amélioration permanente en cours dans plusieurs domaines. En ce qui concerne la recommandation 6.8, le GAC a approuvé des lignes directrices relatives à la participation des gouvernements et à la coordination entre le GAC et le personnel du département responsable de la participation des parties prenantes mondiales de l'ICANN.

## **4. Évaluation de la priorité des candidatures communautaires**

Le GAC poursuit son examen du processus d'évaluation des candidatures communautaires pour les nouveaux gTLD, tout en signalant que ledit processus semble ne pas avoir répondu aux attentes des candidats. Le GAC attend le rapport d'enquête de l'ombudsman de l'ICANN sur cette question et réexaminera la situation lors de sa réunion à Dublin.

## **VII. Prochaine réunion**

Le GAC se réunira à nouveau à l'occasion de la 54<sup>e</sup> réunion de l'ICANN à Dublin, en Irlande.